

### Le conseil général victime de la frilosité bancaire

Le président (PS) du conseil général de la Somme s'est publiquement élevé contre les banques de la région qui refuseraient, pour la première fois, d'assurer des crédits d'emprunt de sa collectivité territoriale.

La semaine dernière à deux reprises, lors d'un colloque sur l'eau potable, puis lors de l'inauguration des nouveaux locaux régionaux du groupe Colas (entreprise des travaux publics) à Amiens, le président (PS) du conseil général de la Somme s'en est pris publiquement et vertement au secteur bancaire. « *C'est la première fois depuis qu'existe le conseil général de la Somme, que des banques nous refusent un crédit d'emprunt* », assure en effet Christian Manable.



Selon nos informations, les banques qui auraient refusé ces prêts il y a une douzaine de jours seraient la Caisse d'Épargne de Picardie, Dexia - Crédit local de France et Natixis (banque d'investissement filiale de la Caisse d'Épargne et de la Banque populaire). « *Ce sont de grosses sommes en jeu concernant des dossiers importants* », confie Frédéric Fauvet, chef de cabinet du président du département. Nous ne pouvons les évoquer afin de ne pas gêner leurs réalisations. Mais ces banques ont pour mission d'appuyer les projets des collectivités territoriales. L'une a refusé, l'autre n'a pas voulu répondre tandis que la troisième a accepté partiellement. »

Des accusations réfutées par les trois établissements concernés. Corinne Lavaud, de Natixis, ne se sent pas du tout concernée : « *Nous n'avons jamais eu à faire directement avec le conseil général de la Somme. Nous sommes une usine de fabrication pour des prêts structurés à la demande des Banques populaires et des Caisses d'Épargne* »

Chez l'Écureuil, Florence Mention et Sébastien Didier, de la direction financière et des risques, se disent consternés : « *Nous sommes surpris par ces déclarations. Nous sommes une banque qui a pour objectif le développement régional... Malgré la crise, nous n'avons aucune politique de restriction ou de refus des crédits envers les particuliers et les collectivités territoriales. À ce jour, nous avons répondu à l'ensemble des appels d'offre du conseil général de la Somme. Nous avons remis à chaque fois une proposition.* »

Quant à Françoise Simon, directrice régionale de Dexia, elle est tout aussi catégorique : « *Nous avons répondu en totalité aux demandes des collectivités concernées. Le dernier appel d'offre du conseil général de la Somme remonte à une semaine et nous avons répondu. C'est notre rôle de travailler avec ces collectivités locales. Pourquoi refuserions-nous de continuer à assumer notre action ?* »

Pourtant, au conseil général de la Somme, l'entourage du président persiste et signe.

Et du côté des trois banques, on ne connaît pas les dossiers auxquels il est fait allusion.

Pour les responsables des Caisses d'Épargne de Picardie, une audience sera demandée dans les meilleurs délais à Christian Manable « *pour avoir des explications un peu plus claires* ».